

Date : **10 juillet 1998**
Référence : ZRN 963

A l'attention

- de toutes les banques et de tous les négociants en valeurs mobilières
- de tous les organes de révision bancaire et boursière
- de toutes les directions de fonds
- de la Banque nationale suisse
- du Département fédéral des finances
- de l'Association suisse des banquiers
- de la Swiss Funds Association
- de la Chambre fiduciaire

Communication CFB N° 5 (1998) du 10 juillet 1998

Mesdames et Messieurs,

Veillez trouver ci-joint la Communication CFB N° 5 du **10 juillet 1998** concernant :

1. *la Circulaire CFB 98/2 « Négociant » (allemand et français)*
2. *la Circulaire CFB 98/3 « Agences de notation » (allemand et français)*

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat de la
COMMISSION FEDERALE DES BANQUES

Daniel Zuberbühler
Directeur

Max Nydegger
Chef des services centraux

Annexe

- 1 Circulaire CFB 98/2 « Négociant »
- 2 Circulaire CFB 98/3 « Agences de notation »